

# le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'IFA

ISSN 0026-9433

9 AU 15 FÉVRIER 1995

N° 986

10,00 F

## GAUCHE - DROITE : LA PROTECTION SOCIALE A LA CASSE !

Souscrivez  
à hauteur  
de 400 000 F  
pour un local commun  
le Monde libertaire/  
Radio Libertaire  
(chèque à l'ordre  
de DMC)

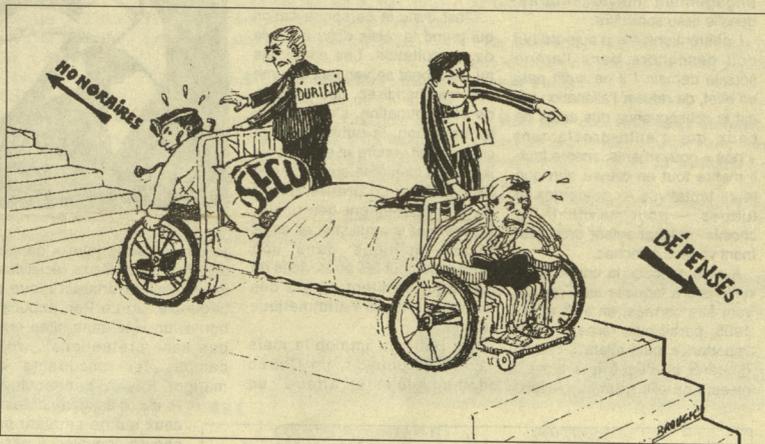
PENDANT LONGTEMPS, une des principales vocations de la gauche a été de revendiquer des lois sociales pour protéger les travailleurs et leurs familles. Lorsque les socialistes étaient encore quelque peu socialistes (je parle d'avant la Seconde Guerre mondiale), aiguillonnés par les communistes et surtout la CGT (et la CGTU), il leur est arrivé de faire voter des lois favorables à la classe ouvrière lorsqu'ils étaient au pouvoir. Il est vrai qu'ils n'y étaient pas souvent, et lorsqu'ils y étaient, ce n'était jamais pour longtemps.

C'est cependant lorsqu'ils exerçaient de fortes pressions que les travailleurs avaient le plus de chances d'être entendus. On l'a vu en 1936. Ils n'ont pas attendu que les députés commencent à palabrer,

ils ont occupé les usines et obtenu ce que l'on peut considérer, compte tenu de l'époque, comme des réformes fondamentales.

En 1981, personne n'a bougé, on a attendu que tout vienne d'en haut. On n'a pas vu grand-chose, à part la baisse d'une heure de la durée de travail hebdomadaire, ce qui n'a rien changé. En revanche, Jack Lalite, ministre de la Santé (Nicole Questiaux étant ministre des Affaires sociales) a signé le décret permettant l'ouverture de six pharmacies mutualistes, ouverture refusée obstinément par les divers ministres des Affaires sociales de la droite, malgré les jugements du Conseil d'Etat et du tribunal civil condamnant les ministres. L'abattement injustifié que subissaient les

(suite p. 3)



## Abstentionnistes... et fiers de l'être !

LES ANARCHISTES, ont historiquement — et à échéances régulières — défendu le point de vue de l'abstentionnisme afin de promouvoir la notion de souveraineté individuelle — et par extension celle de souveraineté populaire) battue en brèche par le système électoral et de représentation.

L'électoratisme n'a pas été abordé par le courant anarchiste comme une manifestation « diabolique » de la politique, mais plus simplement comme l'articulation — l'outil — négative,

néfaste et illusoire d'un système d'aliénation tendant à faire croire qu'il sert le plus grand nombre. Dans ce système, les « droits politiques » de l'individu lui donnent l'illusion de participer à la fonction gouvernementale. En réalité, il ne fait que fournir à cette fonction sa substance, l'oxygène qui lui est nécessaire, et dans le même temps, il légitime le cadre de sa propre aliénation.

Le régime de la « liberté publique » représente la « démocratie ». C'est un appareil technique, une formule de gouvernement qui tend à faire croire à une conciliation entre la liberté des hommes et les exigences d'un ordre politique, d'un système d'aliénation tout entier, intégré dans l'Etat.

La liberté fondamentale de l'individu contient en germes les prérogatives dérivant de la nature humaine : disposition de son être propre, choix des actes, responsabilité et souveraineté individuelle. Ces deux notions — liberté politique et liberté fondamentale — sont inconciliables de par leur nature profonde, ainsi que les buts qu'elles s'assignent respectivement.

La liberté fondamentale a reculé au point de ne plus mettre le pouvoir en procès, et on a même fait un « mal nécessaire » soumis (en théorie) au contrôle des gouvernés.

Cette liberté fondamentale conçue comme une donnée préexistante, il ne s'agit plus de la « protéger » tant elle est devenue illusoire. Il y a en

revanche nécessité — urgence, même — à la reconquérir !

Le refus anarchiste de la participation au système d'aliénation électoraliste est la première étape dans la reconquête de la liberté des individus. C'est la première pierre d'un édifice qui fonde sa logique sur un fonctionnement selon des bases libertaires, égalitaires et de démocratie directe et participative.

L'abstention, puisque c'est comme cela que l'on nomme le refus de voter, ne représente en rien l'immobilisme. Bien au contraire, l'abstentionnisme anarchiste représente la reprise du mouvement en même temps qu'il est le refus de la délégation.

L'abstention représente encore moins un désintéret pour la « chose publique ». Rien, en

effet, ne dit que les abstentionnistes en général, et celles et ceux, en particulier, qui se revendiquent de l'abstentionnisme anarchiste, seraient des incultes politiquement — au sens originel du terme —, des individus qui se moqueraient bien du devenir social de l'humanité...

Bien au contraire, ceux qui se déclarent indifférents — totalement ou relativement — à l'égard de la politique se retrouvent plus nombreux — en nombre absolu — dans le camp des êtres qui sacrifient au rituel électoral. De cela, les instituts de sondages en sont conscients, mais ils s'abstiennent bien d'en faire de la publicité. Mais alors, certains seront enclins à déclarer : « Si les anarchistes nous proposent

(suite p. 2)

T 2137 - 986 - 10,00 F



FOP 2520

# Abstentionnistes... et fiers de l'être !

(suite de la « une »)  
l'abstention et que cette dernière n'est pas l'immobilisme où se trouve donc le mouvement ? »

L'abstention n'est en fait qu'un moment de notre analyse, en même temps qu'elle ne représente qu'un moment de notre action. Elle est la prise de conscience, individuelle et collective, de la capacité de la société réelle à s'autogérer, hors des schémas politiques — aliénants et autoritaires — divers.

L'abstention est nécessaire mais pas suffisante, en ce sens qu'elle est une prémisse à un engagement individuel direct dans le tissu sociétair.

L'abstentionniste d'aujourd'hui doit descendre dans l'arène sociale demain ! Il ne suffit pas, en effet, de refuser l'aliénation qui est la conséquence des actes de ceux qui s'auto-proclament « nos » gouvernants, encore faut-il mettre tout en œuvre afin que leurs tentatives — présentes et futures — pour maintenir les choses en l'état soient définitivement vouées à l'échec.

A côté de cela, la consultation nationale à laquelle les Français vont être conviés, en avril et mai 1995, paraît bien terne et d'une importance toute relative. Elle n'a d'intérêt et d'écho que dans la mesure où elle rythme la respira-

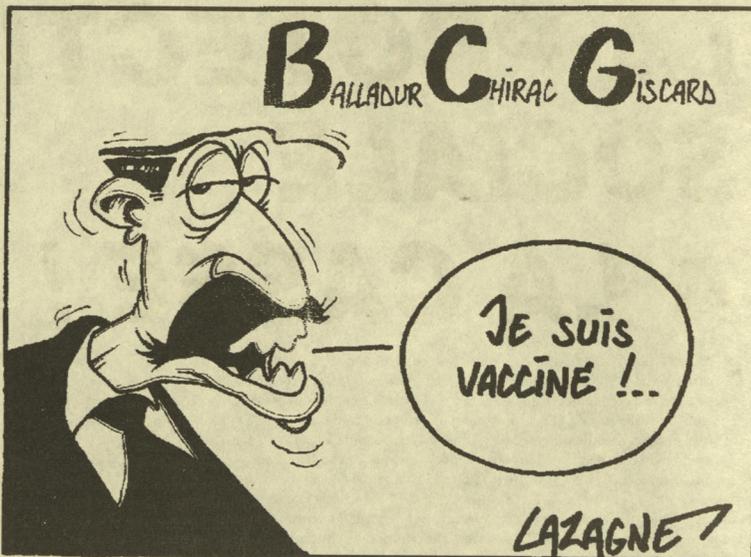
tion autoritaire et constitutionnelle du régime.

Les candidats qui émergent de l'anonymat ne défendent même pas des programmes politiques. Le voudraient-ils du reste qu'ils ne pourraient le faire vraiment, tant leur clientèle électorale respective est diversifiée et qu'elle est traversée par des antagonismes.

## Une consultation bien terne

C'est donc la personnalisation qui prend le relais dans ce style de consultation. Les candidats au septennat se vendent comme des marchandises, des produits de consommation. L'emballage, la promotion, la publicité, c'est cela qui fait vendre et qui renvoie le produit lui-même au rayon des accessoires. La preuve réside dans l'engouement des politologues, des journalistes et de la classe politique dans son ensemble pour les êtres vides de sens qui s'agitent au gré des sondages et de l'arithmétique électorale.

Un Ballardur immobile mais avide de pouvoir, un Chirac démagogique et affairé, un



Jospin qui se la joue « gauche revivifiée », un Barre récidiviste, un de Villiers aristocratique et bégueule, un Le Pen populiste borné, un Hue sans bilan mais pas sans prétentions... voilà campés les occupants du marigot. Pas de quoi soulever l'enthousiasme de celles et ceux qui ne seraient pas encore convaincus par le bien fondé de notre propagande abstentionniste.

Quant à la fonction présidentielle, en dehors d'une acceptation et d'une légitimation constitutionnelle, elle relève plus d'une forfaiture politique tendant à pérenniser le système d'aliénation que d'une réelle utilité publique ! La preuve : lors de la victoire de la droite aux législatives de mars 1993, certains — nombreux — dans le camp victorieux en appelèrent à la démission de Mitterrand. N'avait-il pas été élu « démocratiquement » (?) pour sept ans ?

Non vraiment, les individus qui composent la société française dans sa grande majorité — travailleurs salariés et exploités, chômeurs, exclus, marginalisés, jeunes — n'ont rien à attendre de cette consultation. Ils ont tout à perdre, au contraire, de leur entêtement à voter.

## Pour la menée de luttes sociales au quotidien

Pour finir, devant l'argument émanant de certains « milieux autorisés », argument qui consiste à dire que le « suffrage universel est un droit acquis de haute lutte qu'il s'agit de défendre » — et d'user —, nous rappellerons que beaucoup d'autres droits fondamentaux qui garantissent la liberté des individus et des collectifs sont foulés aux pieds par les représentants de l'Etat sans que ces mêmes « milieux autorisés » ne s'en trouvent scandalisés.

Le droit des individus à vivre en société en se passant des systèmes d'exploitation et d'aliénation est un droit imprescriptible qui se décline selon trois termes : liberté, égalité et fraternité.

Ce droit nous le défendons et, par antériorité, nous lui accordons plus de vertu que celle qui s'attacherait au seul suffrage universel, tant ce

dernier a servi à nier les tendances libertaires, égalitaires et fraternelles d'une république humaine, sociale et laïque.

Au bout du compte, les arguments qui justifieraient encore la participation de certains à la mascarade présidentielle relèvent plus d'un entêtement confiné dans les limites des habitudes ou des tics. Ceux-là ne se posent jamais la question du vote en termes de légitimité, d'utilité et d'efficacité, tant l'électoratisme représente leur oxygène propre.

A tous les autres, nous donnons rendez-vous dans les luttes sociales au quotidien, celles qui se mènent loin des urnes et du bruit des sirènes politiciennes...

A tout hasard rappelons à celles et ceux pour lesquels l'histoire représente un intérêt, que les syndicalistes révolutionnaires des origines défendaient le point de vue de l'abstentionnisme électoral. De l'abandon de ce point de vue est née la lente désagrégation du mouvement ouvrier révolutionnaire et son glissement progressif vers une intégration qui nous a valu tous les reniements et les échecs face à l'arrogance des capitalistes et des étatistes.

Décidément, abstentionnistes de tous les pays unissons-nous ! ♦

EDWARD SARBONI  
(gr. Puig-Antich - Perpignan)

le monde  
**libertaire**

Rédaction-Administration  
145, rue Amelot  
75011 Paris.  
Tél. : (1) 48.05.34.08.  
FAX : (1) 49.29.98.59.

## Bulletin d'abonnement

Tarif

	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Pays .....  
A partir du n° ..... (inclus).  
Abonnement de soutien   
Chèque postal  Chèque bancaire  Autre   
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)   
**Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.**  
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :  
145, rue Amelot, 75011 Paris  
Directeur de publication :  
André Devriendt  
Commission paritaire n°55 635  
Imprimerie : La Vigie,  
24, rue Léon-Rogé,  
76200 Dieppe.  
Dépôt légal 44 145  
1<sup>er</sup> trimestre 1977  
Routage 205 — La Vigie  
Diffusion SAEM  
Transport Presse

# Gauche - droite : la protection sociale à la casse !

(suite de la « une »)

centres de santé à but non lucratif (de 7% à 20%) lors des remboursements effectués par la Sécurité sociale a été supprimé. Nicole Questiaux fut rapidement écartée et Jack Ralite marginalisé. Vint Bérégovoy, efficace, lui ; pour le gouvernement, s'entend ! On allait entrer dans la rigueur socialiste...

**PLANS ET CONTRE-PLANS** — Il est intéressant de comparer les actions des uns et des autres pendant les dix-huit années où ils se sont attaqués à la protection sociale.

## A droite

**1977. Plan Veil (déjà !)** : 500 médicaments ne sont plus remboursés qu'à 40%. Ils sont dénommés : médicaments de confort !

La cotisation maladie est déplafonnée de 4%, la cotisation vieillesse majorée de 1,75% et, pour la première fois, les pensions de retraite sont soumises à des cotisations maladie.

**1979. Plan Barrot** : Création d'une cotisation maladie supplémentaire de 1% pour dix-huit mois. Tentative de création d'un « ticket modérateur d'ordre public » d'un montant de 5% non remboursable par les mutuelles. Importantes manifestations, pétition signée par plus de 7 millions de mutualistes. Le projet ne passe pas.

**1986. Plan Séguin** : Rétablissement au taux de 0,4% du « 1% Delors ». Augmentation du forfait hospitalier à 25 F. Obligation de timbrer les courriers de la Sécu. Diminution du nombre de personnes remboursées à 100% pour longue maladie et limitation des soins pris en charge à 100%. Ces mesures impopulaires ne permettent pas de combler le déficit. Certaines seront abrogées en 1988.

**1987. Plan Chirac** : Aggravation du plan Séguin. Indexation des retraites sur les prix et non plus sur les salaires nets. Augmentation des cotisations d'assurance maladie et vieillesse ; de la taxe sur le tabac.

**1993 - 1994. Plan Veil (encore !)** : Cette fois, c'est à la hussarde qu'on va. Le forfait hospitalier passe à 55 F ; les remboursements de la Sécurité sociale diminuent de 50% ; la CSG augmente ; l'indemnisation des chômeurs diminue et la durée d'indemnisation raccourcit. La cotisation des actifs augmente. Il faudra dorénavant 160 trimestres au lieu de 150 pour prétendre à une retraite à taux plein, et la pension sera calculée non plus sur les dix meilleures années mais sur vingt-cinq (lire l'article de Sébastien Basson dans le *Monde libertaire* n° 983).

**1995. Plan X** : Ça va encore barder, mais il faut attendre l'élection présidentielle pour savoir.

## A gauche

**1981. Plan Questiaux** : Réta-blissement du 1% du plan Barrot (supprimé peu avant mai 1981). Cotisation de 1% pour les chômeurs au-dessus du SMIC. Doublement de la taxe sur les assurances automobiles. Les comptes de la Sécu continuent de dériver.

**1982. Plan Bérégovoy** : Plus de 1 200 médicaments rejoignent la liste de ceux dits « de confort ». Instauration d'un forfait hospitalier de 20 F par jour. Indexation des retraites sur les salaires nets et non plus sur les salaires bruts.

**1983. Plan Bérégovoy-Delors** : Instauration d'une contribution de 1% sur le revenu imposable de 1982. Création d'une taxe sur le tabac, l'alcool et la publicité pharmaceutique. Le produit de cette vignette n'a jamais été reversé à la Sécurité sociale.

**1985. Plan Dufoux** : Le « 1% Delors » est supprimé. 379 nouveaux médicaments sont déclassés.

**1988. Plan Evin** : taxe sur le tabac de 10% destinée à la Caisse nationale d'assurance maladie. Cette taxe n'a jamais été reversée à la Sécurité sociale.

**1990. Plan Rocard** : Création de la contribution sociale généralisée (mise en place en 1991). Les mesures Evin-Durieux déboursent totalement plus d'une centaine de médicaments (antiasthéniques). Malgré une meilleure rentrée des cotisations, la dérive continue.

**1991-1992. Plan Cresson-Bianco** : Le forfait hospitalier régulièrement réévalué depuis 1982 passe brutalement de 33 à 50 F. Hausse de 0,9% de la cotisation maladie. Et toujours, le déficit.

En attendant, avec tout ça, les retraités ont d'ores et déjà perdu 16% de leur pouvoir d'achat !

« Votez pour moi, vous aurez du tabac », disait-on autrefois. Cette fois, vous n'aurez même pas de la poussière de tabac.

L'action directe a de l'avenir devant elle... ♦

ANDRÉ DEVRIENDT

PARIS : FICHER ANPE-CADRES XIII<sup>e</sup>

## « Participe à "Agir c/ le chômage" »...

### ou comment un chômeur est catalogué

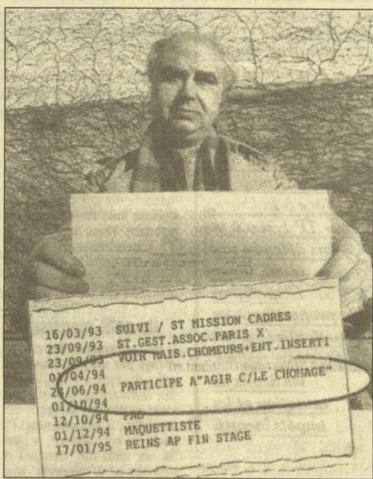
Rubrique « Entretien-prestations spécifiques », sous le titre « Observations » : « participe à Agir C/le chômage ».

On voudrait désigner Claude Chouard à la vindicte administrative ou patronale que l'on ne s'y prendrait pas autrement ! En effet, quel besoin a-t-on eu de signifier sur le fichier informatisé de l'ANPE-Cadres du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris que ce dernier, chômeur depuis trois ans et demi, était membre de l'association « Agir ensemble contre le chômage ! » ? ! Voilà une bien curieuse manière de rendre service à un usager, et ceci quoi qu'en dise ladite ANPE, qui ne trouve rien d'anormal à faire figurer une information si peu en rapport avec de quelconques qualités professionnelles. Dans l'entourage de Michel Bon, grand patron de l'ANPE, on indique qu'il s'agit là d'« un plus à faire valoir et qui peut avoir une importance si le demandeur d'emploi veut prétendre à un contrat emploi solidarité dans une association... »

Claude Chouard ne l'entend pas de cette oreille et se dit révolté que l'on puisse, à son insu (la découverte s'étant faite au hasard d'une visite à l'agence), étoffer sa fiche de renseignements, avec un élément qui peut s'avérer discriminatoire.

En effet, Claude Chouard est assez actif au sein de l'association « AC ! ». Et il ne fait pas mystère de son engagement dans la mesure où il a déjà mené trois actions dans l'agence où il est inscrit, ce qui lui a valu de rencontrer la directrice de l'établissement. Est-ce alors une réponse de la bergère au berger ? Tu occupes, je te fiche ! Même si Claude Chouard dit avoir de bonnes relations avec son ANPE.

A la suite d'une plainte déposée par Claude Chouard auprès de la Commission nationale informa-



Claude Chouard présentant sa fiche.  
Photo Aurélie Andureau/le Parisien.

tique et libérté (CNIL), celle-ci mène l'enquête, et doit déterminer si la pratique est légale ou pas.

En cette France balladurienne qui est la « nôtre », Big Brother a l'œil à tout ! Chômeurs demandez à avoir accès à votre fichier ANPE... vous aurez peut-être des surprises de taille. ♦

CLAUDE NEPPER  
(liaison FA - Vitry-sur-Seine)

## RENDEZ-VOUS

### BOUCHES-DU-RHÔNE

Le collectif marseillais de la FA, réunissant les groupes John-Cage (Marseille) et Pépin-Cadavre (Istres), peut être joint par le biais de la FA toulonnaise c/o « La Commune », 2, rue Francis-de-Pressensé, 83200 Toulon.

### CHELLES

Le groupe Sacco-et-Vanzetti de la FA organise, le samedi 18 février à 20 h 30, une projection vidéo (*La Rue nous appartient*, de Michèle Rollin), qui sera suivie d'un débat sur le thème suivant : « Tout ce que vous voulez savoir sur la Fédération anarchiste et l'anarchisme ». Cette projection se déroulera au local du groupe, 1 bis, rue Emilie (près de la gare SNCF), 77500 Chelles.

### NÎMES

Pour joindre la liaison FA, écrivez à l'AGDIR, 5, rue René-Cassin, 30900 Nîmes.

### PARIS

« Un candidat anarchiste ? Vous n'y pensez pas ! Un programme anarchiste ? Certainement !... » tel sera le thème de la réunion-débat organisée le vendredi 10 février, à 20 h 30, par le groupe Louise-Michel. Cette réunion-débat se déroulera au local du groupe, situé au 10, rue Robert-Planquette (M<sup>e</sup> Abbesses ou Blanche), 75018 Paris.

### POITIERS

Le groupe Berkman de la FA de Poitiers vous invite, le mardi 21 février à 20 h 30, salle Jean-Pierre-Timbaud, Maison du Peuple, rue Saint-Paul, à une conférence intitulée : « Une école libertaire : de la théorie à la pratique » (l'école Bonaventure d'Oléron).

Le groupe Berkman vous informe qu'il tient désormais une permanence chaque mercredi, de 16 h à 19 h, impasse des Communaux (rue Cornet).

Outre une table de presse et des ouvrages neufs, vous pourrez consulter une bibliothèque axée sur le mouvement ouvrier, en général, et sur le mouvement libertaire, en particulier.

Pour tout contact : ML Vienne, Le Bourg, 86800 Lavoux.

### Réunions FA

(groupe F.-Ferrer de Lorient/Quimper)

« Les 20 ans de la loi Veil »

VANNES  
vendredi 10 février - 20 h 30  
Palais des Arts

LORIENT  
samedi 11 février - 14 h 30  
Cité Allende

# Nouvelles du front

## DIDIER BRIAND SE RETROUVE ENFERMÉ

Le Comité de soutien à Didier Briand attire notre attention sur la situation de cet objecteur de conscience et insoumis au Service national, qui est poursuivi depuis 1986 devant les tribunaux français.

Après dix procès, il a été jugé par la Cour d'Appel le lundi 27 septembre 1993 et condamné à trois mois de prison ferme. La Cour de Cassation ayant rejeté son pourvoi le 16 décembre 1994, les trois mois d'emprisonnement sont donc devenus exécutoires. Pour des raisons identiques, Pierre Serres, d'Albi, a été condamné à six mois de prison ferme. De la même façon, plusieurs centaines d'insoumis, animés par le refus des armes, de la guerre et du nationalisme, peuplent les prisons françaises.

Alors que la justice se désintéresse du cas des criminels de guerre, les insoumis au Service national restent victimes de l'acharnement judiciaire et des condamnations, ce qui ne manque pas de provoquer des réactions.

Par exemple, la France a le triste honneur de figurer chaque année dans le Rapport d'Amnesty International pour le sort réservé aux réfractaires à l'armée, véritables prisonniers d'opinion. Le Parlement européen, lui-même, dans sa résolution du 7 juillet 1983, considère comme injuste et discriminatoire la durée du Service civil français, porté à vingt mois pour les objecteurs de conscience.

Le Comité de soutien à Didier Briand dénonce ces atteintes à la liberté d'opinion et demande à ce que la Convention européenne des droits de l'Homme et la Déclaration universelle des droits de l'Homme soient appliquées.

Il nous demande d'agir dans ce sens en écrivant aux « citoyens et aux élus » afin de réclamer la libération immédiate de Didier Briand et, au-delà de ce cas particulier, de réclamer la levée immédiate de toute poursuite à l'encontre des insoumis au Service national.

Au-delà des convictions antimilitaristes qui ont amené Didier Briand à demander le statut d'objecteur de conscience, puis à refuser de se soumettre au Service national, il n'est pas tolérable qu'un Etat s'arroge le droit d'enfermer un individu parce qu'il refuse de jouer le jeu de la barbarie, de la sottise organisée ou pour tout autre raison se résumant à avoir voulu vivre en fonction de ses opinions propres. ♦

D'après la Lettre ouverte aux citoyens et aux élus du COMITÉ DE SOUTIEN A DIDIER BRIAND

N.B. : Comité de soutien à Didier Briand, La Croix-Marie, 53410 Saint-Ouen-des-Toits.

## ATTENTAT FASCISTE A ETAMPES

Située au sud de l'Essonne, la ville d'Etampes est assez éloignée de Paris. Elle est pourtant la proie des spéculateurs immobiliers en raison de l'extension de la banlieue. Il n'est pas rare de trouver de simples appartements, parfois délabrés, à plus de 2 800 F.

Dans la rue Sadi-Carnot, une dizaine de locataires protestait contre l'insalubrité et le montant de leur loyer. Aussitôt, le FN local a publié un tract extrêmement violent pour dénoncer les locataires d'origine immigrée.

Peu après, dans la nuit du 27 au 28 janvier, des inconnus ont saboté la conduite de gaz dans l'intention de faire sauter l'immeuble et de tuer les locataires et leurs familles. Heureusement, le sabotage a été découvert à temps et il n'y a pas eu de victimes.

Vendredi 3 février, à l'initiative du MRAP, une manifestation a eu lieu rue Sadi-Carnot où la FA et la CNT étaient présentes.

YVES (liaison FA d'Etampes)

# A LA PETITE SEMAINE

## Circonstances atténuantes

La surprise est grande. Il paraît qu'en Tchétchénie l'armée russe se comporte comme n'importe quelle armée du monde dans l'exercice de ses fonctions.

Une fois encore, donc massacres, pillages, exécutions sommaires, viols, tortures figurent parmi les sublimes grandeurs et nobles servitudes militaires auxquelles des professionnels du carnage sont tenus de se livrer pour sauver une démocratie fragile menacée par des hordes barbares.

Il serait toutefois injuste de montrer du doigt le seul soldat de Moscou pour en dénoncer le comportement odieux quand, dans le même temps, son collègue turc ou serbe, afghan, croate ou indonésien s'acharne à faire aussi « bien » que lui.

De toute façon, qu'il se rassure, le port de l'uniforme demeure aujourd'hui encore la meilleure des circonstances atténuantes pour qui se laisse aller avec patriotisme et délectation aux pires abjections. ♦

FLORÉAL

## BILLET D'HUMEUR ARDÉCHOIS

# Il se passe quoi ?



Alors, il se passe quoi ? Il se passe que le 15 janvier 1994, des enfants vont à la foire d'Aubenais et jouent aux barriques foraines. Il se passe que les enfants gagnent un gros lot et que les forains refusent de le leur donner. Il se passe que les enfants en question sont d'origine algérienne et que le billet gagnant... ils l'ont sûrement pas gagné honnêtement.

Alors, il se passe quoi ? Il se passe que le père des enfants intervient et, ayant goûté de la balle de base-ball, se retrouve à l'hôpital complètement dans le cirage.

Alors, il se passe quoi ? Il se passe que sa femme trouve normal d'aller perturber la tranquillité des braves policiers en voulant porter plainte. Il se passe que le premier policier qu'elle croise lui dit de repasser, qu'il n'est pas au courant, qu'il faut voir un chef. Il se passe que, le lendemain, le chef la jette. Il se passe que c'est à son mari (dans le cirage et dans un lit d'hôpital) de venir porter plainte.

Alors, il se passe quoi ? Il se passe que l'employeur de la dame inconsciente du monsieur inconscient l'aiguille sur des membres du MRAP. Il se passe que ces personnes l'accompagnent au commissariat et obtiennent enfin l'enregistrement de la plainte.

Envisagées au départ par Rocard, resucées par Bérégovoy et installées par l'actuel ministre de l'Intérieur dont je tairais le nom... ces cellules, sous l'autorité du préfet, mélangent administrations (DDASS, Jeunesse et Sport, Education nationale, Equipement, police, RG...) et associations « représentatives » (MRAP, LDH, LICRA...).

Il se passe qu'au cours d'une réunion de ladite cellule, l'affaire était évoquée par Nadia Kurys, présidente locale du MRAP.

Alors, il se passe quoi ? Il se passe que Nadia Kurys a été citée à comparaître, un an après les faits, devant le Tribunal de Grande Instance de Privas, le 1er février.

Il se passe que le procureur n'avait pas du tout aimé la lettre du MRAP.

Il se passe que la police n'aime pas être critiquée.

Alors, il se passe quoi ? Il se passe qu'avec le ministre actuel de l'Intérieur, que je ne nommerais pas, les policiers sont devenus intouchables. Déjà qu'avant...

Il se passe que, pour certains, la solidarité est devenue répréhensible. ♦

BISCOTTE  
(groupe FA d'Aubenais)

## SOUSCRIPTION

# Un nouveau studio pour Radio Libertaire Un nouveau local pour le Monde libertaire

(déjà 60 000 F de dons au 18 janvier)

C'est possible si on s'y met toutes et tous : militants et militants de la Fédération anarchiste, sympathisant(e)s du mouvement libertaire, lecteurs du *Monde libertaire*, clients de la librairie Publico, auditeurs de 89.4, animateurs et techniciens, invité(e)s des émissions de Radio Libertaire (artistes, comédiens, écrivains, chanteurs...), tous ceux et toutes celles qui ont pu exprimer leurs luttes, leurs problèmes, parler de leur travail, débattre de leurs idées, tous ceux et toutes celles qui nous écoutent et nous lisent et jugent utile et indispensable que les médias libres « sans dieu ni maître et sans publicité » continuent à vivre et à œuvrer pour la révolution sociale.

On a trouvé un local de 100 m<sup>2</sup> à Paris (1/3 pour la rédaction du ML et 2/3 pour les studios de RL) ; le budget est de un million de francs ; nous avons quelques noisettes mais il nous manque 400 000 francs. C'est pourquoi nous lançons cette souscription.

### Modalités de la souscription

• Soit un don de la somme que vous êtes disposés à offrir à ce projet (chèque à l'ordre de DMC avec la mention « pour un nouveau local »). Si 4 000 personnes envoient 100 francs l'objectif est atteint !

• Soit un prélèvement automatique de la somme que vous pouvez pendant 5 ans. Si 100 personnes souscrivent 100 francs par mois, cela nous permet une capacité de remboursement de 10 000 francs par mois et donc un prêt de 400 000 francs. Envoyez-nous votre adresse : nous vous enverrons le formulaire adéquat. Nous vous informerons régulièrement sur les ondes de Radio Libertaire et dans les colonnes du *Monde libertaire* de l'avancée du projet. 60 000 F de dons et 10 engagements de prélèvements automatiques sont déjà arrivés, au 18 janvier 1995.

Diffusez ce texte autour de vous. D'avance merci à toutes et à tous. ♦

Rémi, Jacques et Elisabeth pour Radio Libertaire  
Jean-Jacques pour le Monde libertaire

### Voici une première liste de souscripteurs pour le local ML/RL (antérieure au 18 janvier).

Georges Lamourre : 15 000 F ; Gérard Chouat : 100 F ; Patricia Feroul : 100 F ; Olivier Housseau : 100 F ; Rémy Fosse : 150 F ; M. et Mme Jean Paradis : 200 F ; Alain Dervin : 200 F ; Jean-Yves Le Lay : 200 F ; Manuel Ferreira : 800 F ; Yves Peyraud : 1 000 F ; Alain Mounier : 1 000 F ; Fabien Delannoy : 1 000 F ; Serge Piccin : 1 000 F ; M. et Mme Bernard Scherrer : 100 F ; Françoise Thibongaye : 100 F ; Gilbert Lebec : 150 F ; Claude Astier : 200 F ; Patrick Urlacher : 200 F ; M. et Mme Sitte : 200 F ; M. et Mme Rachid Beggar : 200 F ; Simon Cabasso : 200 F ; Françoise Colin : 500 F ; Robert Chardel : 1 500 F ; Claude Beaugrand : 200 F.

TOTAL : 24 400 F

AMIENS : THIERRY MARICOURT DERRIÈRE LES BARREAUX

# A une voix près !

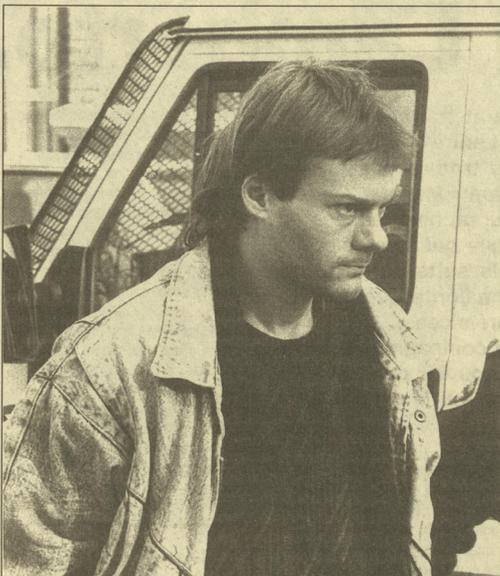
Notre ami et compagnon écrivain Thierry Maricourt, est condamné à deux mois de prison dont quinze jours fermes par le tribunal d'Amiens, présidé par Graziella Haudouin.

**M**AUVAIS TRIBUNAL, défense médiocre n'expliquent pas à eux seuls la sévérité de la sentence. Je vous le dis : il y a de l'extrême droite dans l'air de certains palais de justice. Vous avez dit justice ?

J'en veux pour preuve que jamais aucun des militants nazillants qui s'enchaînent dans les salles d'opération, compromettant ainsi le bon fonctionnement des services hospitaliers pratiquant l'IVG et mettant en jeu la santé de certaines femmes, n'a été condamné à autre chose qu'à de la prison avec sursis.

L'auteur libertaire des *Nouvelles passerelles de l'extrême droite* et, plus récemment, du *Dictionnaire des auteurs prolétariens* n'a pas bénéficié de la même clémence.

Rappelons les faits. Le vendredi 27 janvier, Bruno Mégret, représentant constitutionnel de l'extrême droite française, de triste mémoire, se rend à Amiens pour y tenir une réunion de propagande. Des militants de gauche, du mouvement libertaire, dont Thierry Maricourt, ont décidé de venir crier leur désapprobation à la présence de ce représentant médiatique du FN. Face aux provocations, l'écrivain, en accord avec ses idées et ses combats (ce qui est assez rare pour être souligné) n'y tient plus. Il bondit pour arroser de gaz lacrymogène certains nostalgiques de Vichy. Des flics s'interposent et



Thierry Maricourt à sa sortie du tribunal. Photo Gérard Crignier.

les voici aspergés à leur tour. Erreur de destinataires, dont Thierry Maricourt s'excusera publiquement. Les flics estimeront d'ailleurs inutile de porter plainte.

Dans son réquisitoire, le substitut n'hésitera pas à transformer la tentative de fuite de Thierry en rébellion aux forces de l'ordre. C'est son droit, dans la mesure où l'on sait combien l'accusation s'y entend pour exagérer et déformer la réalité. Pour condamner, tous les artifices et tous les mensonges sont bons à employer. On connaît. Sera égale-

ment utilisé contre Thierry le nouvel arsenal répressif récemment concocté par le fondateur du SAC et qui interdit aux manifestants d'approcher d'une manifestation avec une arme. Or, il se trouve que les bombes lacrymogènes entrent dans la nomenclature des armes de sixième catégorie. A se demander pourquoi on en autorise la vente et en conseille l'achat.

Mais le plus grave, c'est que le substitut n'hésitera point à évoquer le droit et la liberté d'expression, et à qualifier le geste de Thierry

Maricourt de délit.

Dommage alors que l'avocat, Jacques Darras (dont, au passage, je conseille à Thierry de changer, s'il venait à lui prendre l'envie de récidiver), ait choisi de se lancer dans une défense de connivence consistant à entrer dans le jeu du ministère public au lieu de l'attaquer.

Avocat de Thierry Maricourt, voici ce que j'aurais dit : « Le substitut parle de liberté d'expression. Fort bien. Et nous sommes pour. Thierry Maricourt autant, sinon plus que tout autre. Mais peut-on considérer l'appel au racisme, à l'intolérance, à l'hostilité entre les peuples comme un usage normal de la liberté d'expression ? Le ministère publique nous répliquera qu'il appartient à la loi d'en décider. Certes ! Mais encore faudrait-il que la loi se montre suffisamment objective et attentive pour s'opposer avec rigueur à des propos racistes. Faute de quoi, il revient à tout citoyen soucieux de l'intégrité des personnes de s'opposer avec vigueur aux tenants de ces théories haineuses propagées contre la liberté au nom de la liberté. C'est ce qu'a fait Thierry Maricourt.

Au sortir de la guerre, après la Libération, son geste d'indignation lui aurait mérité des félicitations. Aujourd'hui, on voudrait le condamner !

Le substitut place la loi et le droit au-dessus de tout. Ce qu'on entend défendre Thierry Maricourt relève de la légitimité de l'engagement individuel face aux abus ou aux carences

de la loi. Aujourd'hui, le substitut qualifie l'acte de Thierry Maricourt de délit. De 1941 à 1944, d'autres substituts, au nom d'autres lois, parlaient de crimes terroristes à l'encontre de résistants qui osaient s'opposer à la violence intolérable d'une tyrannie issue de la démocratie et de la même liberté d'expression que défend aujourd'hui le ministère public.

A trop vouloir condamner Thierry Maricourt, le jour risque de ne plus tarder où d'autres substituts, d'autres procureurs, d'autres accusateurs pourront réclamer la tête de ces mêmes Thierry, au nom du droit et au nom de la loi. Le Pen nous a déjà promis le rétablissement de la peine de mort pour les criminels. On y arrive.

Ne restera plus alors qu'à se demander où finit le délit et où commence le crime.

Voilà, entre autres choses, ce que j'aurais dit si j'avais été l'avocat de Thierry Maricourt.

Pour l'heure, je sais seulement, en dehors des passages cloutés de la loi, que les limites du droit commencent lorsque les tribunaux chargés de l'appliquer se prennent à confondre les victimes avec les bourreaux et à condamner les premiers au nom de la liberté d'expression des seconds. C'est alors que le vrai crime commence à devenir vertu, au nom de la loi et des magistrats qui feront serment de l'appliquer, à une voix près... ♦

SERGE LIVROZET

## Associations

### PARIS : SOIRÉE BREL, FANON, FERRÉ...

Le vendredi 10 février, à 20 h, soirée Brel, Fanon, Ferré et Caussimon avec Hiroko Tomobé et Alain Aurenche au **Connétable, 55, rue des Archives, 75003 Paris. Tél. : 42.77.41.40. Entrée : 100 F.**

### NICE : COLLOQUE SUR L'ÉNERGIE

Option-Energies Méditerranée organise un colloque sur le thème : « Maintenant l'énergie... sans limite ou sens des limites ? », les samedi 11 (14 h - 19 h) et vendredi 12 février (9 h - 17 h), à la faculté des Sciences de l'université de Nice, parc Valrose. Participation aux frais : 160 F (étudiants et chômeurs : 60 F). Renseignements téléphoniques au : **93.85.36.83. Fax : 93.79.38.13.**

**Option-Energies Méditerranée c/o J. Vessière, 28, boulevard de Cessole, 06100 Nice.**

### IVRY : CONCERT DE SOUTIEN A RÉFLEXES ET À L'INFO-SHOP « LE KIOSQUE » (RAPPEL)

Concert de soutien, avec Kochise et Tears of a Doll, à la revue *Reflexes* et à l'info-shop alternatif « Le Kiosque », le samedi 11 février, à 18 h, au **Tremplin, 3, rue Raspail (métro Mairie-d'Ivry), à Ivry. Entrée : 35 F.**

### MONTREUIL : MEETING ANAR-CORE (RAPPEL)

Angr, Kochise et Toxic Grafity organisent un meeting anar-core, avec l'intervention de Health Hazard (GB), le dimanche 12 février, 19 h 30, au **Bar associatif de Montreuil, le Vendémiaire, 33-35, rue François-Arago (M° Robespierre), 93100 Montreuil.**

### PARIS : CONFÉRENCE DE L'UNION DES ANARCHISTES (RAPPEL)

Réunion-débat sur le thème : « Assez de pub ! » (avec Yvon Gradis), organisée par l'Union des anarchistes, le lundi 13 février, à 19 h 30, **salle de la Libre Pensée, 10-12, rue des Fossés-Saint-Jacques (RER Luxembourg), 75005 Paris.**

### LILLE : « AKTION » CONTRE L'ENFERMEMENT

Le groupe autonome anarchiste « Aktion » organise des rencontres contre l'enfermement les 16, 18 et 19 février. Au programme :

— jeudi 16 février, projection des films *Galères* de femmes et *Les Matonnes*, de Jean-Michel Carré, au **cinéma L'Univers, 14, rue Danton, à 20 h.** Une ancienne détenue animera un débat. Entrée : 35 F ;

— samedi 18 février, animation de deux conférences par « Ras-les-Murs », au Centre culturel libertaire Benoit-Broutchoux, **1-2, rue Denis-du-Péage (M° Fives), à 15 h** (« D'une société carcérale à une société sans prison ») et à **20 h** (« La santé assassinée en prison ») ;

— dimanche 19 février, rencontre-débat au CCL Benoit-Broutchoux sur « L'Internement psychiatrique », avec René Loyer, président du Groupe Information Asile et Yves-Michel Dusanter, psychiatre.

En février, chaque dimanche, de 20 h 30 à 21 h, dans le cadre de l'émission libertaire « Ecrasons la vermine » (Radio Campus - 106.6), il sera question de l'enfermement.

## MONTPELLIER

### Une mobilisation réussie contre les lois Pasqua

Depuis plusieurs mois, un collectif d'organisations libertaires s'est réuni pour travailler sur les lois Pasqua, en matière de sécurité. Nous voulions faire du samedi 28 janvier un moment phare dans la lutte contre les projets liberticides du ministre de l'Intérieur. Un forum, sur l'université de Lettres le 10 janvier, où se sont succédés débats, expo photo, performances graphiques et apéro, préparait la réussite de cette journée. La manifestation appelée par la FA, mais aussi par Réflex, la CNT et l'association ISA, réunissait environ 400 personnes (300 selon la presse) dans un cortège rythmé par des slogans comme : « *Attentat aux libertés, Pasqua terroriste* » ; « *Abrogation des lois Pasqua* » ou « *Pétain démission* ». Le cortège, qualifié de « *juvénile* » par *Midi libre*, avait vu un grand nombre de lycéens le rejoindre.

Au petit matin, un « Collectif lycéen contre les lois Pasqua » appelait à la grève et à rejoindre la manifestation de l'après-midi. Entre temps, en matinée, un millier de lycéens, arpentaient les rues de la ville, en une manifestation spontanée. Depuis, les manifestations lycéennes se succèdent (le lundi 30 janvier, 1 300 manifestants), laissant le préfet et la presse hébétés. De leur côté, les étudiants de l'université Paul-Valéry multiplient les Assemblées générales et ajoutent à leurs revendications spécifiques l'abrogation des lois Pasqua.

La réussite, pour le mouvement libertaire montpellierain de la journée du 28 janvier, nous montre qu'il est possible de créer sur nos bases un mouvement d'envergure et que la trilosité n'est peut-être plus de saison. Le printemps arrive ; on vous tiendra au courant des prochains rayons de soleil.

### GRUPE FA DE MONTPELLIER

N.B. : la FA de Montpellier tient une permanence au squatt de l'ex-CRAM, 139, avenue de Lodève, chaque lundi de 19 h à 20 h. Pour la contacter par courrier, écrivez à : FA, BP 5555, 34070 Montpellier cedex.

# Il était une fois le baron Lamberto...

La situation politique italienne n'est pas totalement transposable en France, par le simple fait des différences qui existent entre leur économie et leur histoire respectives, cependant on peut y trouver un certain nombre de points de convergences, comme l'opération « Mains propres » qui s'est déroulée en Italie et qui connaît aujourd'hui un beau succès en France, comme la recomposition du paysage politique qui s'en est suivi et qui risque de se produire dans l'Hexagone à la suite de la future élection présidentielle... les clivages, tant dans la majorité que dans la gauche socialisante en étant, en quelque sorte, les prémices. Dans l'article, *Il était une fois le baron Lamberto*, le compagnon Cosimo Scarinzi nous explique le pourquoi de l'arrivée au pouvoir de Lamberto Dini et les conséquences prévisibles de cette arrivée sur la vie politique et sociale en Italie.

LA NOMINATION de Lamberto Dini à la Présidence du Conseil rappelle aux amateurs de littérature enfantine le très beau livre de Gianni Rodari dans lequel celui-ci raconte l'histoire du baron Lamberto, qui ne peut ni vieillir ni mourir si son nom vient continuellement à être répété par ses familiers, payés pour accomplir cette tâche.

La renaissance, la nouvelle jeunesse de notre héros sont accompagnées par un interminable éloge à la gloire de la Banque d'Italie, sur sa formation académique aux métiers de l'argent ses fréquentations américaines, sur la prospérité de sa femme milliardaire, latifundiste au Costa Rica ; mais aussi sur sa capacité à encaisser les coups durant les duels qu'il livra contre Carlo Azelio Ciampi (ancien président de la Banque d'Italie) ; mais également sur son étonnante capacité à encaisser discrètement l'argent des seize millions de sa pension, lui, qui s'est pourtant attaqué véhémentement au système de retraite en Italie. Laissons un instant de côté cet aspect vulgaire et mesquin des retraites pour constater que la nomination de Dini a réjoui un large front s'étendant de la Confindustria (CNPF italien), qui voit en lui la version de droite du mythique Carlo Azelio Ciampi, en passant par Agnelli (président de FIAT), qui a toujours fait l'éloge de ses compétences techniques, mais également par les journaux libéraux proches de la majorité, comme *La Stampa*, tout comme ceux de l'opposition, qui à l'aube d'un gouvernement de techniciens espèrent ainsi trouver un gouvernement capable de régler les comptes et problèmes restés en suspens durant l'année 1994. Finalement, chacun a de quoi être satisfait : le pôle des partisans du profit à tout crin parce que le gouvernement sera quand même dirigé par

un de ses représentants ; le peuple parce qu'il espère pouvoir s'immiscer dans leur jeu par le biais d'un technicien issu de ses rangs ; la Ligue parce qu'elle évite ainsi des élections ; les progressistes car ils peuvent ainsi avoir le temps de se préparer à gouverner en laissant aux autres la responsabilité de refaire une loi de finance bis, de casser le système de retraite et de relever l'économie nationale (nous nous doutons à l'aide de quels moyens). Même le si terriblement subversif ex-PCI, se sent pousser des ailes, car Dini lui offre la possibilité de se reconstituer sans trop d'efforts, à un moment où la division entre défenseurs de l'autonomie et constructeurs du front progressiste était en train de les anéantir. Finalement, le baron Lamberto est accommodable à toutes les sauces.

Il faut se demander, en laissant de côté tous les aspects de la dialectique parlementaire, si le « lamberisme », n'est pas quelque chose de plus qu'un simple expédient tactique de la Seconde République, mis en place pour sauver ce qui peut encore l'être.

### Une nomination qui satisfait tout le monde

De plusieurs côtés, et avec raison, on a mis l'accent sur les rapports conflictuels entre Ciampi et Dini, mais aussi sur les éléments de convergence existant entre eux. Dini (tout comme Ciampi avant l'affondrement parlementaire de la Première République) est en train de former un gouvernement de techniciens, choisissant ses ministres en dehors de toute pression des partis politiques, demandant un vote de confiance au Parlement pour l'impliquer dans ce choix. S'il est vrai qu'on peut toujours se demander quel peut être l'intérêt à se fier aux groupes parlementaires, même si l'on est sûr du compromis passé avec les partis politiques, grâce à l'intervention de ces techniciens, il n'en demeure pas moins que dans une telle situation le gouvernement répondra au

Parlement dans sa totalité et non pas à une seule et unique de ses composantes. Dans cette hypothèse, la soit-disante « philosophie de la majorité », évoquée par la droite reste alléatoire. A qui et de quelle façon un gouvernement de techniciens pourra-t-il répondre ? La réponse a déjà été donnée, en partie, par la Bourse, par les commentaires faits par la finance internationale et par les syndicats patronaux. Le gouvernement s'adressera directement et sans intermédiaires aux intérêts du capital national et international, comme Dini l'a annoncé dans son programme. C'est, en fait, la tendance historique à ne pas avoir d'intermédiaires politiques qui s'exprime à travers lui ; tendance qui vise à amalgamer les classes sociales.

Un pilier du modèle berlusconien, l'anticommunisme, s'effondre de lui-même, faute de combattants. A sa façon, Berlusconi a été — et est encore — un représentant archaïque mais efficace pour solutionner le problème qui consistait à redonner un sens à la politique. Au moment où l'ex-PCI, maintenant PDS, se découvrirait libéral-démocrate — post-moderne pour parler en termes philosophiques —, un parti sans buts...

Berlusconi jouait sur la viscosité des profondes mutations culturelles de la société italienne, pour réussir à toucher l'anticommunisme des plus modérés, avec une ardeur d'autant plus effrénée qu'il ne s'exposait pas à une réplique quelconque de la part d'une gauche exténuée, et elle-même de plus en plus modérée. L'anticommunisme sans communistes s'est démontré, au contraire, un instrument peu efficace vis-à-vis de la petite bourgeoisie intellectuelle de la classe politique majoritaire, de ses divisions antérieures, de la nécessité de poursuivre un processus de mutations sociales, choses qu'avaient démontré pouvoir bien mieux contrôler les précédents gouvernements d'Amatao et Ciampi. Il a donc fallu mettre de

conséquence une collaboration loyale pouvait s'envisager. Le camarade Coffrati (CGIL), un petit peu moins enthousiaste, tient à préciser que la CGIL ne posera pas de problèmes a priori, et jugera le gouvernement sur la base des choix qu'il fera... Et quand on connaît les positions de la CGIL, on ne peut être que rêveur et dubitatif en ce qui concerne les intérêts des ouvriers et l'autonomie de la classe ouvrière. En réalité, le problème n'est pas du tout résolu. Les choix de Dini, en tant que président du Conseil, sont les mêmes que ceux de Ciampi, à une nuance près : Dini est l'expression d'une hypothèse néo-libérale de type anglo-américain et non celle du modèle corporatiste démocratique à l'allemande dont Ciampi était partisan.

Il faut essayer de comprendre quel sera le point de convergence entre ces deux modèles de gouvernement et comment nous nous en sortirons sans trop de casse. Les convictions personnelles de Dini et de ses copains ne devraient pas les empêcher, en règle générale, de trouver des points de médiation.

Si les communistes se sont découverts libéraux rien n'empêche un libéral de se trouver, d'une façon ou d'une autre, disposé à collaborer avec les syndicats.

Il n'en reste pas moins certain que l'axe politique s'est déplacé à droite et que cette évolution ne restera pas sans conséquences pratiques, surtout si la crise sociale s'aggrave encore, si la tension sur le marché du travail persiste avec sa cohorte de millions de chômeurs, si la dégradation des conditions de vie dans les banlieues se poursuit... nous devons nous attendre à une reprise de tentatives autoritaires non négligeables. ♦

COSIMO SCARINZI  
(Umanita Nova du 22 janvier 1995)  
Traduit par le groupe FA de Dieppe

### Lamberto Dini, inspiré par le modèle anglo-américain

côté « provisoirement » (?) les politiques et refaire confiance aux techniciens pour reprendre, avec une tranquillité maximum, la voie des privatisations, la réduction des dépenses sociales, la voie de l'évolution vers un néo-libéralisme réel de la société italienne. Le consensus adopté par les forces de gauche vis-à-vis de ce choix correspond, du point de vue syndical, au fait que CGIL, CISL et UIL se soient déclarés prêts à traiter sans arrière-pensées avec le nouveau gouvernement. Ce qui veut dire, en clair, qu'ils sont disposés à collaborer à une politique déjà connue. A ce propos, la déclaration du camarade D'Antoni (CISL) pourrait paraître plutôt savoureuse lorsqu'il dit que le baron Lamberto a compris, après les grèves de l'automne, qu'on ne peut pas gouverner contre l'unité syndicale, et qu'en

## Nos derniers autocollants à commander à PUBLICO, 145, rue Amelot, 75011 Paris

**SI LES ÉLECTIONS POUVAIENT CHANGER LA VIE, ELLES SERAIENT INTERDITES.**

Fédération Anarchiste 145, rue Amelot, 75011 PARIS

14 autocollants anti-électorales viennent d'être édités par la FA.  
0,50 F l'unité • 5 F les 20 exemplaires (+ frais de port : 3,50 F) •  
10 F les 50 (+ frais de port 8 F) • 20 F les 100 (+ frais de port : 16 F)  
PAS DE PANACHAGE POUR LES PAQUETS DE 50 ET 100 EXEMPLAIRES

**BELGIQUE**  
« Les Amis d'Alternative libertaire » se réunissent le samedi 18 février à 15 h 30 au Cercle libertaire, 65, rue du Midi, 1000 Bruxelles

Ciné sélection

# « Pigalle » revisité par Karim Dridi

On connaît le quartier de Pigalle pour ses boîtes de nuit et ses sex-shops. On sait que la vie nocturne de Pigalle est un étrange mélange de sexe, de drogue et de trafics en tout genre.

On devine les habitants du lieu et leurs habitudes, strip-teaseuses, truands et petits trafiquants. « L'envers du décor est fascinant, pour celui qui comme moi se passionne pour la condition humaine », explique le cinéaste Karim Dridi, qui a voulu plonger sa caméra dans les rues de ce quartier mythique de Paris. Karim Dridi l'a voulu ainsi, son cinéma s'est « invité dans la vie » des habitants de Pigalle. Tourné dans les rues, en décor vraiment naturel, avec comme « figurants » les vrais personnages du quartier, Pigalle raconte l'histoire d'amour entre Véra, danseuses dans un peep-show et Fifi, pickpocket aux désirs troubles.

« Mon souhait le plus cher serait que dans cent ans, ce film puisse rester comme un document authentique sur la vie des gens de Pigalle en 1994 », affirme Karim Dridi. Dans sa démarche cinématographique, Dridi s'est entouré du chef opérateur anglais John Mathieson, considéré comme « un des meilleurs cadres caméra à l'épaule » et de la monteuse



Lise Beaulieu qui a obtenu, en 1993, le César du meilleur montage pour *Les Nuits fauves* de Cyril Collard. L'apport de ces deux professionnels donne une dimension toute particulière à Pigalle, à mi-chemin entre le polar, la fresque sociale et le documentaire. Mais ce qui fait aussi la force de Pigalle, c'est la présence remarquée de deux jeunes comédiens, Francis Renaud et Véra Briole, qui pendant trois mois ont

vécu l'ambiance du quartier et côtoyé ses habitants, donnant à leur jeu une force considérable.

Remarqué à la dernière Mostra de Venise, primé en octobre au Festival de Genève (prix spécial d'interprétation masculin pour Francis Renaud) et sélectionné pour le Festival du film français d'Avoriaz, Pigalle n'aura pourtant pas toute sa place sur les écrans.

Premier long métrage d'un jeune cinéaste (qui a déjà commis six courts métrages), Pigalle reste une petite production... mais un grand film qu'il ne faut pas manquer. Un film « marginal » qui cause en vrai des gens de la rue, qui montre une réalité qui n'est pas du « cinéma ». ♦

PASCAL DIDIER

N.B. le film est sorti sur nos écrans depuis le 1<sup>er</sup> février 1995.

## Kenneth Branagh redonne vie au « Frankenstein » de Mary Shelley

MARY SHELLEY est la fille de Mary Wollstonecraft, auteur des premiers écrits sur les droits des femmes (1). Mary meurt en accouchant de Mary. Événement troublant. Mary grandit. Elle est tellement belle qu'un poète, Percy Shelley, l'enlève et l'emmène à l'étranger, car il est marié et, elle, mineure. Shelley est ami de Byron, autre poète maudit. Byron, en villégiature sur le lac Léman, invite ses amis : ils se promènent, font des sorties en bateau. Un soir de pluie, ils font tous le pari d'écrire une histoire de fantômes. Mary Shelley le fait. Ça sera l'ébauche de son *Frankenstein ou le Prométhée moderne*, publié en 1818. Shelley, qui l'épouse après le suicide de sa femme légitime, périt dans un naufrage près de Livourne, en 1822. De ses trois enfants, Mary en a enterré deux. Pour recevoir la pension alimentaire que lui verse son beau-père, elle renonce à publier les poèmes posthumes de Shelley.

Ils ont fait des excursions sur la mer de glace. Ont lu des livres d'épouvante. Se sont penchés sur les expériences de scientifiques qui

voulaient ranimer l'inertie en expérimentant l'électricité et les forces magnétiques. Leurs préoccupations d'alors sont au cœur même du récit et en deviennent le moteur. L'histoire des filiations, de leurs amitiés, inimitiés et haines (la demi-sœur de Mary a un enfant de Byron et devient aussi la maîtresse de Shelley) fournit la trame familiale de la famille Frankenstein... et marque tous les liens entre les personnages. Mary Shelley crée, à dix-huit ans, une « créature » dont l'originalité n'a cessé de hanter l'imaginaire de notre siècle (2). Sa « créature » vit cachée, et découvre les hommes en les épiait. Elle écoute et elle voit, acquiert le langage par l'oreille et les yeux.

Mary Shelley travaille avec la précision de la scénariste d'un film à venir. Son livre est un storyboard (3) dessiné, qui s'inscrit dans notre imagination, un relevé d'images parfaitement écrites en paroles, des indications de cadrages que seul limite le champ de vision de la « créature ». Mais c'est à un être différent, imaginé par elle qu'elle donne la parole. Son sujet, c'est la détresse

de la « créature » dès qu'elle est rejetée pour son apparence « hideuse » ou « monstrueuse ».

Kenneth Branagh a bien lu le livre et l'a adapté assez fidèlement en ajoutant, en homme de théâtre, sa virtuosité de la mise en scène. Mais il s'enlise dans un narcissisme qui tourne au cabotinage. Il gâche ainsi la possibilité de faire un grand film. Robert de Niro, l'interprète de la « créature », est parfait. Mais il n'arrive pas à nous émouvoir jusqu'au bout. Kenneth Branagh privilégie ses numéros de « monstre » au lieu de se pencher sur son âme qui souffre, car la « créature » ne se déchaîne que lorsqu'elle est rejetée. « Voyant que nulle créature ne compatissait à mes maux, j'aurais voulu arracher les arbres, répandre autour de moi la ruine et la destruction, pour m'asseoir et savourer le spectacle du mal accompli. » (4)

Les responsables de la conception de la « créature », respectivement Coppola, producteur, Kenneth Branagh, réalisateur et interprète de Frankenstein, Daniel Parker, créateur du masque, n'avaient qu'un seul souci : effacer dans la mémoire

des spectateurs l'empreinte laissée par Boris Karloff qui interpréta la « créature » dans le *Frankenstein* de James Whale, en 1931. D'où la nécessité de créer un visage totalement inédit et spectaculaire, et l'idée de marquer, de balafre le faciès de Robert de Niro, pour effacer l'autre. Paradoxalement, ce qui a été effacé par ce film, assez fidèle au livre, est le sujet vraiment moderne de Mary Shelley : la démesure de l'homme et son échec dans l'approche de tout ce qui est différent. ♦

HEIKE HURST (« Fondu au Noir »)

- (1) Mary Wollstonecraft, *Défense des droits de la femme*, publié en 1792 (loué par Flora Tristan et cité par les saint-simoniens), Petite bibliothèque Payot. 273 pages.
- (2) Mary Shelley, *Frankenstein ou le Prométhée moderne*, éditions Flammarion. 320 pages. Réédité lors de la sortie du film.
- (3) *Storyboard* : suite de dessins, correspondant chacun à un plan, permettant de visualiser le découpage.
- (4) Mary Shelley, *Frankenstein ou le Prométhée moderne*, page 217, chapitre XVI.

Librairie  
du Monde Libertaire  
145, rue Amelot  
(M<sup>o</sup> Oberkampf)  
75011 Paris

EXPO PHOTOS  
de RICARDO REYES  
sur le CHIAPAS  
et l'EZLN  
jusqu'au  
samedi 18 février

présentée  
par le collectif  
de solidarité  
avec les peuples  
du Chiapas

### PARUTIONS

#### PRESSE

Le n° 116 (février 1995) de *Contre Vents et Marées*, journal d'humeur anarchiste de la région Rhône-Alpes est paru. Prix : 6 F. Abonnement d'un an (10 numéros) : 60 F (chèque à l'ordre de « Contre-Courants »). « Contre-Courants », La Ladrrière, 38080 Saint-Alban-de-Roche.

#### PRESSE

Le n° 16 du journal *La Mistoufle*, du groupe FA de Dijon, est encore disponible contre un timbre à 2,80 F.

Par ailleurs, le n° 17 va prochainement être publié. Commandez-le dès maintenant, en écrivant à *La Mistoufle*, 61, rue Jéannin, 21000 Dijon.

#### PRESSE

Le n° 19 d'*Encre noire* vient de paraître. C'est un journal réalisé par le groupe Caussimon de Nancy, la liaison de la Haute-Marne et des sympathisants. Le numéro est disponible contre trois timbres à 2,80 F, en écrivant au CRES, BP 16, 54550 Pont-Saint-Vincent.

#### PRESSE

Le n° 1 de *Libert'ère* (journal du groupe Léo-Ferré de la FA du Tarn) est paru. Sommaire : un dossier « Ecologie ».

Prix : 5 F (+ 1,40 F de frais de port). Abonnement : 25 F (port gratuit). Abonnement de soutien : + de 25 F (ce que vous voulez).

*Libert'ère* c/o CROS, BP 06, 81190 Puybegan.

#### QUATRE PAGES SUR L'ÉDUCATION LIBERTAIRE

Le groupe Milly-Witkop diffuse un « quatre pages » sur l'éducation libertaire. Disponible contre un timbre à 2,80 F au « Lokal », 16, rue Sanlecque, 44000 Nantes.

#### NPS DIFFUSION

Le groupe Ne Plus Subir de Moselle/Bas-Rhin diffuse un certain nombre de brochures, revues, BD, cassettes, CD à des prix modiques (de 5 à 90 F).

Un catalogue est disponible (contre un timbre à 2,80 F) auprès de *Ne Plus Subir*, BP 58, 67260 Sarre-Union cedex.

LA ROCHELLE

## Les SDF à l'affiche

Les SDF rochelais avaient déjà remporté une manche, avec la comparution devant le tribunal, début novembre 1994, d'un sous-brigadier qui les harcelait. Pour justifier une interpellation musclée, le flic en question, n'avait pas hésité à simuler une agression dirigée contre lui par un SDF de la ville. Ce « fonctionnaire modèle », condamné et aujourd'hui incarcéré, était connu comme étant la terreur de la rue. Zèle excessif, contrôles d'identité abusifs... on connaît la musique. Les SDF rochelais avaient déjà poussé la note, en organisant une manifestation pour dénoncer les pratiques du fonctionnaire.

Aujourd'hui, ils remettent ça. Se mobilisent. Cette fois pour le logement, avec la création du Comité SDF de La Rochelle, l'affichage en ville : « SOS-SDF, plus jamais de morts dans le froid et dans les parcs ». Leurs affiches sont jaunes, et leur colère... noire. « Même avec du blé, on ne trouve aucun logement », explique Luc, leur porte-parole. « Avec le RMI et l'allocation d'aide au logement, on peut payer un loyer. Le problème, c'est pas l'argent, c'est les propriétaires ou les agences immobilières. Ils nous jettent systématiquement en disant qu'avec un locataire SDF ils ne seront jamais payés. Donc nous restons SDF. On tourne en rond. Il y a des foyers d'hébergement où on nous donne du boulot et où on nous fait payer un loyer. Mais bosser pour 7,50 F de l'heure et se faire piquer la moitié de son RMI pour une piaule de deux mètres sur trois... En plus, les foyers ne sont pas mixtes. Je vis avec Marie-Ange, qui, à 42 ans comme moi, vit dans la rue, comme moi. On veut vivre ensemble. Pas séparés dans un foyer chacun. »

Luc a pris des contacts. Soutenu par le comité parisien du DAL (Droit au Logement), son mouvement fait bouger la province. « Il ne faut pas que toutes les actions entreprises restent à Paris. Il faut créer des comités SDF dans toutes les villes, à Bordeaux, à Limoges, à Toulouse... Il faut se mobiliser et venir demander aux maîtres et aux préfets d'user de leur droit de réquisition, pour nous attribuer tous ces appartements vides et que personne n'habite. » ♦

Andrée Ganthiez

BORDEAUX

## La Coordination des sans-logis occupe la place Pey-Berland

Sur Bordeaux et sa banlieue, il y a 2 500 sans-logis, qui se répartissent ainsi : 400 sans-abri, dont 100 refusent toute idée de logement ; 800 squatters et 1 300 personnes hébergées à titre précaire chez des relations. A côté, il y a 25 000 logements vides, dont beaucoup sont la propriété de la Communauté urbaine.

L'occupation de la place Pey-Berland, face à la mairie, qui a débuté le 27 décembre 1994 se poursuit, et en est donc déjà à une bonne quarantaine de jours de campement (composé de sept tentes, deux parasols et un marabout servant de salle de réunion). Chaque soir, ledit campement est approvisionné, par la population, de cartons de nourriture et de gamelles de soupe. Notons que Jacques Higelin, de passage à Bordeaux le 1<sup>er</sup> février, a apporté son soutien, en disant : « Ce que fait Chaban est inadmissible ! [...] le vieux pourrait faire des efforts ».

La Coordination des sans-logis, soutenue par le collectif « Un Toit, un Droit » (1), multiplie les interventions publiques et les manifestations (chaque samedi, à 15 h, place Pey-Berland), qui ont mobilisé de 100 à 600 personnes. A la base de la mobilisation, une pétition a circulé ; elle a recueilli à ce jour près de 12 000 signatures.

Les négociations avec les pouvoirs publics restent au point mort, puisque ceux-ci refusent d'aborder le problème « des logements vides pour ceux qui sont dehors » et de parler de réquisition ou de mise à disposition. Simone Noailles, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire, verrouille toute action sociale sur Bordeaux, en tant que responsable municipale, présidente d'au moins une société HLM et présidente d'associations caritatives. Elle verrouille en n'admettant que les pleurs, style bonne action de dames patronesses gérant leurs pauvres.

Les revendications restent un logement à soi pour tous ceux qui en ont besoin (avec le refus des foyers-casernes) et un suivi social et économique de réinsertion pour avoir les moyens de vivre décemment. Seul le Conseil général de Gironde a attribué à la coordination neuf logements (l'entrée dans les lieux s'est faite le 26 janvier) et une usine désaffectée (très vite remise en état et aujourd'hui gérée par les sans-logis) pour permettre l'accueil. Les autres décideurs, les mairies et la préfecture doivent suivre cet exemple.

La lutte continue, solidaire de toutes les autres luttes pour le logement qui se mènent partout en France : une délégation des sans-logis de Bordeaux s'est ainsi rendue à Agen, pour préparer une action semblable à l'encontre de la Mairie. ♦

PATRICK AGUIAR (gr. Emma-Goldman - Bordeaux)

(1) MRLB, AC 1, CGT, CNL, ASTI, APEIS, Cood. Assistantes sociales 33, CAF-SCALP, FA, LCR, Verts, PCF, OCL, MDC. « Un Toit, un droit » c/o MRLB, 18, rue Permettade, 33000 Bordeaux.

# A tous les marchands d'exclusion, merci !

MERCI aux humanistes chrétiens, de droite comme de gauche, d'empêcher durant l'hiver l'occupation des logements inoccupés par les sans-abri, qu'on préfère voir déphasés, entassés dans des foyers carcéraux.

Merci aux ambitieux « politiques » de redorer leur blason avant les « fêtes » de fin d'année (une de plus sous le régime de la dictature démocratique), sur le dos des exclus, toujours plus nombreux par leur faute.

Merci aux flics pour les contrôles d'identité, pour les fouilles, pour les gardes à vue et pour les violences sur les hommes et les femmes de tous âges que la société libérale choisit délibérément d'humilier pour mieux servir les intérêts de la bourgeoisie gavée depuis des siècles.

Merci aux locaux chauffés pour les négociations sans lendemain.

La droite, en manque de discours social, se fait défenseur de la réquisition, alors que des familles et des individus attendent leur avis d'expulsion à la mairie de Paris. La « gauche » est toute aussi ridicule vis-à-vis de son intérêt soudain pour les pauvres qu'elle a su créer pendant plus de dix ans. Le lobby catholique est, quant à lui, bien heureux d'aider les pauvres à rester pauvres pour leur assurer une place au « paradis » ; il n'a bien que les exclus à se mettre sous la dent pour continuer à assurer sa fonction de cogestionnaire des masses populaires.

Attaquons-nous dès maintenant aux causes de la pauvreté, directement liées au capitalisme. Dénouons les patrons qui exploitent, qui licencient et qui excluent à tour de bras. Dénouons les spéculateurs immobiliers qui ne permettent pas aux classes sociales les plus défavorisées d'accéder à un logement décent. Dénouons les politiciens qui promettent la lune avant les élections et qui s'arrangent, une fois élus, pour imposer des lois liberticides et sécuritaires, se privilégiant toujours plus avec les classes sociales les plus aisées aux dépens d'une frange de plus en plus importante de la population, sans recours, sans argent, qui perd au jour le jour sa dignité et son courage.

Combien de temps encore, les SDF devront supporter de devoir quitter à n'importe quel moment de l'année un logement muré ou détruit sur l'ordre des autorités, pour, de suite, s'ouvrir un autre logement vacant jusqu'à la nouvelle expulsion ?

Combien de temps encore les « bénéficiaires » du RMI, de CES ou d'autres ressources de précarité vont-ils supporter de vivre dans des conditions similaires à celles des SDF (logements vétustes, étroits, trop chers...)?

Nous, anarchistes, nous nous impliquons le plus possible dans les

luttés sociales pour un partage des richesses, pour un respect des squatts (Paris, Le Mans, Bordeaux, Rennes, Montpellier...), tout en ne faisant aucun business sur la charité, et, bien sûr, en n'ayant aucune ambition électorale.

Nous exigeons un dû : le droit au logement. Celui-ci est tout aussi légitime que l'accès à l'instruction, aux soins et à des ressources minimales pour pouvoir vivre décemment.

Nous, anarchistes, proposons une alternative globale à l'éché

flant du capitalisme, une société basée sur l'égalité sociale et économique, sur le respect des libertés fondamentales, individuelles ou collectives, et sur l'entraide.

Pour une société sans classes ni Etat : révolution sociale libertaire ! ♦

GRUPE FA du MANS

N.B. : groupe de la Fédération anarchiste c/o « Sarthé libertaire », 4, rue d'Arcole, 72000 Le Mans.

Notre dernière affiche anti-électorale à commander : FA c/o « La Commune », 2, rue F. de Pressensé, 83200 TOULON

## Elections

Un Jeu de la

Française des bœufs

Fédération Anarchiste Collectif de Marseille

co/ FA 2 rue Francis de Pressensé - 83200 Toulon

Le collectif marseillais de la Fédération anarchiste, composé des groupes John-Cage de Marseille et Pépin-Cadavre d'Istres ont édité l'affiche ci-dessus (format 40x60). Prix : 5 F l'unité ou 1 F pièce à partir de 50 exemplaires. Chèque à l'ordre de DCC.

## SOMMAIRE

Page 1 : Gauche - droite : la protection sociale à la casse !, Abstentionnistes... et fiers de l'être (suite p. 2).

Page 2 : Abstentionnistes... et fiers de l'être (suite de la « une »).

Page 3 : Gauche - droite : la protection sociale à la casse !, « Participe à Agir C/le chômage », Rendez-vous.

Page 4 : A la petite semaine : Circonstances atténuantes, Il se passe quoi ?, Attentat fasciste à Etampes, Souscription RL/ML.

Page 5 : A une voix près !,

Association, Une mobilisation réussie contre les lois Pasqua à Montpellier.

Page 6 : Il était une fois le baron Lamberto...

Page 7 : Parutions, Ciné-sélection : « Pigalle » revisité par Karim Dridi, Kenneth Branagh redonne vie au « Frankenstein » de Mary Shelley.

Page 8 : Les SDF à l'affiche, La Coordination des sans-logis occupe la place Pey-Berland, A tous les marchands d'exclusion, merci.